Envoyé en préfecture le 09/12/2022
Reçu en préfecture le 09/12/2022
Affiché le
ID : 056-215602608-20221205-221205H15665H2-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

VILLE DE VANNES

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VANNES

Séance du Conseil municipal du 05 décembre 2022

Le Conseil municipal, convoqué par lettre du lundi 28 novembre 2022, s'est réuni le 05 décembre 2022, sous la présidence de M. David ROBO, Maire

Présents :

David ROBO, Fabien LE GUERNEVE, Gérard THEPAUT, Monique JEAN, Christine PENHOUET, François ARS, Hortense LE PAPE, Michel GILLET, Nadine PÉLERIN, Latifa BAKHTOUS, Olivier LE BRUN, Chrystel DELATTRE, Virginie TALMON, Armelle MANCHEC, Patrick LALOUX, Alain Michel RICHER, Eric ROUILLON, Marie CLEQUIN, Jean-Pierre RIVERY, Violaine BAROIN, Jean-Jacques PAGE, Annaïck BODIGUEL, Patrice KERMORVANT, Anne LE HENANFF, Karine SCHMID, Maxime HUGÉ, Vincent GICQUEL, Pascale DEVOILLE, Claire BOEDEC, Marc-Antoine MENIER, Simon UZENAT, Franck POIRIER, Christian LE MOIGNE, Laetitia DUMAS, Patrick LE MESTRE, Odile MONNET, Marie-Noëlle KERGOSIEN, Guillaume AUFFRET

Pouvoirs :

Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Mme PENHOUET
Patrick MAHE O'CHINAL a donné pouvoir à M. LE GUERNEVE
Frank D'ABOVILLE a donné pouvoir à M. RICHER
Elen KERGUERIS a donné pouvoir à Mme BAKHTOUS
Catherine LE TUTOUR a donné pouvoir à Mme BOEDEC
Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à M. UZENAT

Absent(s) :

François RIOU

Membres en exercice : 45

Secrétaire de séance : Marc-Antoine MENIER, Conseiller municipal

Envoyé en préfecture le 09/12/2022
Reçu en préfecture le 09/12/2022
Affiché le
ID : 056-215602608-20221205-221205H15665H2-DE

**Point n° : 19**

# Séance du Conseil municipal du 05 décembre 2022

## FINANCES

### Vente aux enchères

Mme Marie CLEQUIN présente le rapport suivant :
Conformément à l'article L. 2122-22 du CGCT, la décision de vente aux enchères des matériels dont la valeur dépasse les 4 600 € revient au conseil municipal.

La vente aux enchères des véhicules et matériels figurant sur la liste annexée est proposée.

**Vu l'avis de la Commission :**
Administration Générale et Finances

**Je vous propose :**

- de valider la vente de véhicules et matériels réformés, suivant la liste ci-annexée, par le biais des ventes aux enchères ;
- d'autoriser le comptable à mouvementer le compte 1068 pour régulariser les amortissements de ces biens mis aux enchères non inscrits à l'actif de la commune ;
- de donner tout pouvoir au Maire pour signer tout document et accomplir toute formalité nécessaires au règlement de ce dossier.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal
Le Directeur Général des Services

Emmanuel GROS